



**Mémoire de l'Association canadienne des travaux publics  
au Comité permanent des finances de la Chambre des communes  
dans le cadre  
du processus de consultation prébudgétaire**

**Février 2016**

## RÉSUMÉ

Fondée en 1986, l'Association canadienne des travaux publics (ACTP) est la voix nationale du secteur des travaux publics d'un bout à l'autre du pays. De concert avec l'American Public Works Association (APWA), l'ACTP représente 29 000 professionnels du secteur des travaux publics de l'Amérique du Nord, contribuant des deux côtés de la frontière à encourager l'innovation et l'excellence dans les professions des travaux publics. Nos professionnels dans le domaine des travaux publics tant du secteur public que privé planifient et gèrent les routes et les ponts, les systèmes d'alimentation en eau potable, les installations de traitement des eaux et des effluents, les parcs et les édifices municipaux, les feux de circulation et les systèmes d'éclairage, les eaux de ruissellement, les services de déneigement et services sanitaires, ainsi que les réseaux de transport en commun qui constituent l'ossature des collectivités canadiennes. Nos professionnels du secteur des travaux publics veillent à ce que nos municipalités soient des communautés durables, sûres et saines dans lesquelles vivre, travailler, se divertir et investir.

L'occasion est excellente, actuellement, de reconstruire et de remettre à neuf l'infrastructure publique essentielle dans tout le pays. L'ACTP estime que cette occasion s'accompagne de l'obligation de veiller à ce que les nouvelles infrastructures du Canada résultant de ces investissements soient construites dans un objectif de longévité, et soient gérées efficacement. Par conséquent, nos recommandations sont axées sur la gestion des biens et la durabilité de l'infrastructure.

### **Recommandation : Renforcer les capacités des municipalités en gestion des infrastructures publiques**

Compte tenu de l'importance de la gestion prudente des fonds publics et de la sécurité des collectivités, l'ACTP recommande que le gouvernement du Canada prenne des mesures pour veiller à ce que les municipalités reçoivent la formation et le soutien technique dont elles ont besoin pour renforcer leurs capacités en gestion des infrastructures publiques. À cette fin, nous recommandons que des fonds et du soutien supplémentaires soient consacrés exclusivement au renforcement des capacités dans le cadre des nouveaux investissements en infrastructure.

### **Recommandation : Assurer la durabilité des projets d'infrastructure publique**

À notre avis, le gouvernement fédéral a le rôle de veiller à ce que les fonds publics soient investis dans des projets d'infrastructure publique qui ont été planifiés et exécutés selon les principes de la durabilité. Par conséquent, l'ACTP recommande que le gouvernement du Canada envisage d'appuyer l'utilisation d'un outil d'évaluation de la durabilité, comme Envision<sup>MC</sup>, qui fournit aux municipalités un cadre holistique pour l'évaluation et la notation des avantages pour la collectivité, l'environnement et l'économie des projets d'infrastructure de tous types et toutes tailles.

En sa qualité d'intendant des infrastructures des collectivités, l'ACTP a le plaisir de présenter ces recommandations au gouvernement du Canada dans le cadre du processus de consultation prébudgétaire, et demeure disponible pour toute consultation supplémentaire.

## **INTRODUCTION**

L'Association canadienne des travaux publics (l'« ACTP ») a le plaisir de présenter au Comité permanent des finances de la Chambre des communes (le « comité ») son point de vue concernant les politiques économiques et fiscales du Canada en réponse à l'invitation du comité de recevoir les opinions des particuliers et des organismes canadiens. Le processus de consultation prébudgétaire tenu par le comité est un important instrument d'accessibilité du public qui nous donne l'occasion de participer aux débats sur les politiques cruciales qui touchent la vie et les moyens de subsistance des Canadiens. L'ACTP considère qu'elle a le devoir de contribuer au dialogue concernant ces enjeux de politique publique, et nous sommes heureux d'y participer.

## **QUI NOUS SOMMES**

Fondée en 1986, l'ACTP est la voix nationale du secteur des travaux publics d'un bout à l'autre du pays. De concert avec l'American Public Works Association (APWA), l'ACTP représente 29 000 professionnels du secteur des travaux publics de l'Amérique du Nord, contribuant des deux côtés de la frontière à encourager l'innovation et l'excellence dans les professions des travaux publics.

Nos professionnels dans le domaine des travaux publics tant du secteur public que privé planifient et gèrent les routes et les ponts, les installations de traitement des eaux et des effluents, les feux de circulation et les systèmes d'éclairage, les parcs et les édifices municipaux, les services de déneigement et services sanitaires, ainsi que les réseaux de transport en commun qui constituent l'ossature de collectivités canadiennes durables, sûres et saines dans lesquelles vivre, travailler, se divertir et investir. Les membres de l'ACTP sont également un élément essentiel des équipes de premiers intervenants lorsque des catastrophes naturelles frappent des villes et collectivités du pays, rôle dont l'importance va croissant avec l'occurrence de plus en plus fréquente de phénomènes météorologiques extrêmes au Canada.

L'ACTP offre aux professionnels du secteur des travaux publics un forum d'échange de renseignements, de développement d'idées et de partage de connaissances, de compétences et de technologies en matière d'enjeux propres au Canada. Plus de 2 250 membres canadiens participent à huit sections canadiennes, couvrant l'ensemble des dix provinces et trois territoires.

## **RECOMMANDATIONS**

L'occasion est excellente, actuellement, de reconstruire et de remettre à neuf l'infrastructure publique essentielle dans tout le pays. Le gouvernement du Canada s'est engagé à faire de nouveaux investissements importants, au cours de la prochaine décennie, dans le transport en commun, l'infrastructure verte et l'infrastructure sociale. L'ACTP estime que cette occasion s'accompagne de l'obligation de veiller à ce que les nouvelles infrastructures du Canada résultant de ces investissements soient construites dans un objectif de longévité, et soient gérées efficacement. Par conséquent, nos recommandations sont axées sur la gestion des biens et la durabilité de l'infrastructure.

### **1) Gestion des biens**

La bonne gestion des biens est l'élément le plus important à prendre en compte et à planifier lorsqu'il s'agit de l'investissement de sommes considérables dans des infrastructures publiques au cours des dix prochaines années. Le fait de prolonger la vie utile des grosses infrastructures en insistant sur l'utilisation d'outils et de pratiques de bonne gestion des biens respecte le principe de la prudence dans l'utilisation des fonds publics, et fait en sorte que les infrastructures des collectivités restent sûres

pendant plus longtemps. Si cela s'avère particulièrement dans le cas des nouveaux projets, la gestion des biens a aussi une importance cruciale lorsqu'il s'agit de la maintenance continue de l'infrastructure publique existante. C'est pourquoi nous nous réjouissons de ce que le premier ministre ait donné instruction au ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, dans sa lettre de mandat, d'élargir « la capacité de collecte de données et [de promouvoir] une meilleure gestion des infrastructures au Canada ».

« Éclairer l'avenir : Le bulletin de rendement des infrastructures canadiennes de 2016 » présente une évaluation de l'état, dans les municipalités, des routes et des ponts, du transport en commun, des édifices, des installations de sports et de loisirs, et des systèmes de canalisation de l'eau de ruissellement, de traitement des eaux usées et d'alimentation en eau potable. Les résultats font ressortir qu'une grande partie de l'infrastructure municipale du Canada est actuellement à un point critique.

En effet, elle menace de connaître un déclin rapide si on n'investit pas à court terme dans sa réparation et son entretien. Les résultats révèlent en outre que les taux de réinvestissement dans l'infrastructure municipale au Canada sont en deçà des cibles, malgré les efforts soutenus des administrations municipales. Si la tendance se maintient, le coût global de réparation de l'infrastructure grimpera substantiellement par rapport à son niveau actuel. (Pour plus de renseignements, voir : <http://www.canadainfrastructure.ca/fr/index.html>.)

La gestion des biens exige une démarche holistique de gestion des actifs de la collectivité, démarche que d'autres pays ont adoptée – et l'ACTP est d'avis que le Canada devrait faire de même. Par exemple, notre organisme partenaire, l'Institute of Public Works Engineering Australasia (IPWEA), est un leader de renom dans le domaine de la gestion des biens. (Pour de plus amples renseignements, voir : <http://www.ipwea.org/asset/Home/>.) L'IPWEA a tenu des ateliers dans bon nombre de villes canadiennes, au fur et à mesure que la question de la gestion des biens passe au premier plan de la planification et de la maintenance des infrastructures, démontrant que les municipalités ont un intérêt croissant envers les principes et outils de bonne gestion des biens à appliquer dans la construction et la maintenance des infrastructures dont elles ont la responsabilité.

La Stratégie de gestion des biens nationaux (SGBN) mise au point par l'IPWEA a aidé de nombreuses municipalités canadiennes à renforcer leur capacité de gestion de l'infrastructure et à déterminer les réparations à apporter aux installations. La SGBN est un système qui fait ses preuves depuis plus de vingt ans en Nouvelle-Zélande et en Australie, et environ cinq ans au Canada. L'ACTP croit que les municipalités, si elles adoptaient et adaptaient cette stratégie, pourraient grandement accélérer le développement de leur capacité de gestion des biens.

Compte tenu de l'importance de la gestion prudente des fonds publics et de la sécurité des collectivités, l'ACTP recommande que le gouvernement du Canada prenne des mesures pour veiller à ce que les municipalités reçoivent la formation et le soutien technique dont elles ont besoin pour renforcer leurs capacités en gestion des infrastructures publiques. À cette fin, nous recommandons que des fonds et du soutien supplémentaires soient consacrés exclusivement au renforcement des capacités dans le cadre des nouveaux investissements en infrastructure.

## **2) Durabilité de l'infrastructure**

Il est de plus en plus évident et concluant que les infrastructures de génie civil sont loin de répondre aux attentes sociétales et fonctionnelles en matière de besoins actuels et futurs. Les principes du développement durable sont considérés le fondement de la façon dont les ingénieurs civils et le public peuvent assurer le rendement des investissements en infrastructure en fonction des besoins cruciaux de

la société. C'est en raison de cet aspect que trois associations établies aux É.-U. – l'APWA, l'American Council of Engineering Companies et l'American Society of Civil Engineers – ont lancé un nouvel organisme à but non lucratif, l'Institute for Sustainable Infrastructure (ISI), voué spécifiquement à l'aspect durabilité des infrastructures.

De concert avec le Zofnass Program for Sustainable Infrastructure à la Harvard University Graduate School of Design, ISI a mis au point l'outil de mesure de la durabilité Envision<sup>MC</sup>. Cet outil fournit un cadre holistique d'évaluation et de notation des avantages pour la collectivité, l'environnement et l'économie des projets d'infrastructure de tous types et de toutes tailles, comme les routes, les ponts, les pipelines, les chemins de fer, les aéroports, les barrages, les digues, les sites d'enfouissement de déchets solides, les installations d'approvisionnement en eau, les usines de traitement des eaux usées, les lignes de transport d'électricité, les tours de télécommunications et les espaces publics dans nos villes, nos villages et nos collectivités locales. Envision<sup>MC</sup> permet d'évaluer, de noter et de reconnaître les projets d'infrastructure qui appliquent des démarches transformatrices et coopératives à l'évaluation des indicateurs de durabilité au cours du cycle de vie du projet. (Pour de plus amples renseignements, voir <http://www.sustainableinfrastructure.org/rating/index.cfm>.)

ISI et Envision<sup>MC</sup> sont reconnus les chefs de file dans la notation de la durabilité des infrastructures dans le domaine tant public que privé, au Canada et aux États-Unis. Le premier projet reconnu de traitement des eaux usées au Canada, la station de traitement des eaux usées de Grand Bend, a été vérifié et a reçu le prix platine d'Envision<sup>MC</sup> en mars 2015. Et le premier projet de transport reconnu, la route Low Level de Port Metro Vancouver, a été vérifié et a reçu le prix platine d'Envision<sup>MC</sup> en septembre 2015. Envision<sup>MC</sup> sert actuellement à la planification d'autres projets canadiens, et on a récemment ajouté au manuel d'utilisation et au programme de formation en ligne de l'outil du contenu adapté au Canada, ce qui en simplifiera l'utilisation dans notre pays et facilitera la formation et la certification des professionnels de la durabilité Envision<sup>MC</sup> (on compte actuellement 4 100 de ces professionnels, dont plus de 100 au Canada).

À notre avis, le gouvernement fédéral a le rôle de veiller à ce que les fonds publics soient investis dans des projets d'infrastructure publique qui ont été planifiés et exécutés selon les principes de la durabilité. Par conséquent, l'ACTP recommande que le gouvernement du Canada envisage d'appuyer l'utilisation d'un outil d'évaluation de la durabilité, comme Envision<sup>MC</sup>, qui fournit aux municipalités un cadre holistique pour l'évaluation et la notation des avantages pour la collectivité, l'environnement et l'économie des projets d'infrastructure de tous types et toutes tailles.

## **CONCLUSION**

Le gouvernement du Canada entreprend, de concert avec ses partenaires provinciaux et municipaux, une série d'investissements importants d'infrastructure dans les collectivités du Canada. Ces investissements assureront la prospérité et la sécurité des collectivités et contribueront à la croissance économique du Canada dans les années à venir. Nous sommes d'avis que le gouvernement du Canada devrait saisir l'occasion d'inclure des mesures de responsabilisation permettant de démontrer la gestion prudente des fonds publics et de promouvoir la sécurité et la durabilité dans les collectivités.

Conséquemment, l'ACTP recommande que le gouvernement du Canada :

- a) prenne des mesures pour veiller à ce que les municipalités reçoivent la formation et le soutien technique dont elles ont besoin pour renforcer leurs capacités en gestion des infrastructures publiques. À cette fin, nous recommandons que des fonds et du soutien

supplémentaires soient affectés exclusivement au renforcement des capacités dans le cadre des nouveaux investissements en infrastructure.

- b) envisage d'appuyer l'utilisation d'un outil d'évaluation de la durabilité, comme Envision<sup>MC</sup>, qui fournit aux municipalités un cadre holistique pour l'évaluation et la notation des avantages pour la collectivité, l'environnement et l'économie des projets d'infrastructure de tous types et toutes tailles.

Nous remercions le comité de nous avoir offert l'occasion de présenter notre point de vue dans le cadre du processus de consultation annuel.